



Commission de coopération environnementale de l'Amérique du Nord

Compte rendu de discussion¹ de la session ordinaire du Comité consultatif public mixte n° 07-01 tenue le 2 mai 2007 à Seattle, l'État de Washington, dans le cadre du Symposium international sur le bâtiment écologique en Amérique du Nord

Le Comité consultatif public mixte (CCPM) de la Commission de coopération environnementale (CCE) a tenu une tribune publique, dans le cadre du Symposium international sur le bâtiment écologique en Amérique du Nord, qui a été suivie par sa première session ordinaire de l'année. Le principal objectif de cette tribune consistait à recueillir d'autres observations sur les documents de références commandés par le Secrétariat de la CCE et portant sur les sujets suivants : les scénarios du bâtiment écologique pour 2030, le financement du bâtiment écologique, les efforts des institutions en faveur du bâtiment écologique et l'accès à des habitations écologiques. Les informations recueillies au cours de la tribune ont été consignées dans un rapport qui a été soumis à l'examen du Secrétariat (voir ce rapport à l'annexe A).

Le présent compte rendu de discussion fait état de chacun des points à l'ordre du jour, de l'ensemble des décisions prises par les membres du CCPM, des mesures de suivi à prendre et des responsables de ces mesures (voir l'ordre du jour à l'annexe B et la liste des participants à l'annexe C).

On peut également se procurer le texte des comptes rendus de discussion, des avis du CCPM au Conseil et d'autres documents relatifs au Comité auprès du bureau de sa chargée de liaison, ou les consulter dans le site Web de la CCE, à l'adresse <http://www.cce.org>.

Mot de bienvenue de la présidente

La présidente du CCPM, M^{me} Irene Henriques, souhaite la bienvenue aux participants à cette partie de la session ordinaire du CCPM n° 07-01 et présente les orateurs suivants :

- M. Jeff Slye, du Kimpton Hotels and Restaurant Group, qui donne un aperçu des activités de ce groupe, notamment de son programme EarthCare, lequel sert de norme dans tous les hôtels et restaurants Kimpton afin qu'ils adoptent des produits et des méthodes de travail écologiques.

¹ AVERTISSEMENT : Le présent compte rendu de discussion a été établi avec soin et les membres du CCPM l'ont adopté, mais il est possible qu'il ne rapporte pas fidèlement les propos des personnes citées, car celles-ci ne l'ont ni examiné ni approuvé.

- M^{me} Lynne Barker, représentante du service de la planification et du développement de la ville de Seattle, qui expose succinctement le très fructueux programme de bâtiment écologique que cette ville a instauré. Elle énumère les nombreux bâtiments de Seattle ayant reçu la cote « écologique » en vertu du *Leadership in Energy and Environmental Design* (LEED, Leadership en matière d'énergie et de conception écologique), et fait aussi état du programme de résidences écologiques de cette ville.
- M. Alfonso X. Iracheta, coordonnateur du *Nacional de la Red Mexicana de Ciudades hacia la Sustentabilidad* (Réseau mexicain de villes qui ont opté pour le développement durable), qui donne un aperçu des activités de ce réseau ainsi que de ses objectifs. Ceux-ci consistent à promouvoir une stratégie collective pour favoriser le développement durable en milieu urbain, faciliter l'échange de pratiques exemplaires entre les intervenants dans ce domaine du développement, et organiser des séminaires nationaux et régionaux.
- M. Thomas Mueller, président du Conseil du bâtiment durable du Canada, qui indique que l'essor rapide de cet organisme sans but lucratif est dû en grande partie à une participation accrue des principaux acteurs du secteur de la construction ainsi que d'intervenants compétents. Il fait état des enregistrements et certifications que le Canada a connus au cours des trois premières années dans le cadre du programme LEED, à l'égard duquel ce conseil détient des droits exclusifs.
- M. Jason McLennan, président de la section Cascadia du *Green Building Council* (Conseil sur le bâtiment écologique) des États-Unis, qui mentionne les efforts que ce conseil déploie dans le nord-ouest des États-Unis. Il précise qu'il compte plus de 50 sections dans l'ensemble du pays qui travaillent notamment en étroite collaboration avec les gouvernements fédéral et étatiques, les administrations municipales, les planificateurs financiers, les gestionnaires de biens immobiliers et les fonctionnaires chargés des codes du bâtiment.

On peut consulter leurs exposés à l'adresse suivante :

<http://www.cec.org/pubs_docs/scope/index.cfm?varlan=francais&ID=17>.

À la suite de ces exposés, la présidente présente une conseillère en environnement, M^{me} Joel Ann Todd, qui est chargée d'animer la tribune publique. Chacun des quatre documents fait l'objet d'une discussion générale et un membre du CCPM fait à chaque fois office de modérateur. Les observations recueillies ont été consignées dans le rapport préalablement mentionné que le CCPM a soumis à l'examen du Secrétariat.

Au terme de la synthèse de la discussion, la présidente présente les membres du CCPM et invite le directeur exécutif de la CCE, M. Adrian Vázquez, à prendre la parole.

Compte rendu du directeur exécutif de la CCE

M. Vázquez amorce son compte rendu en mentionnant certains aspects des discussions que le Secrétariat tient avec le Conseil relativement aux travaux que la CCE pourrait entreprendre. Il exprime son désir de faire participer davantage les trois ministres à toutes les activités d'envergure que réalisera la CCE. Il indique aussi que pour certains fonctionnaires des trois pays, la CCE est relativement inconnue et qu'ils ont l'impression

qu'elle constitue plus ou moins un compromis dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain et que des organisations non gouvernementales (ONG) radicales en tirent les ficelles.

Il mentionne par ailleurs, au sujet du Plan stratégique de la CCE, qu'il est important de mettre en relation les plans pour 2005 à 2010 et pour 2010 à 2015 étant donné que les Parties doivent en déterminer le contenu fondamental avant la session ordinaire du Conseil de 2009. Il indique aussi qu'il y a beaucoup de travail à accomplir en vue de réorienter les domaines trilatéraux auxquels la CCE devrait se consacrer, principalement en raison de la complexité des priorités nationales.

Parmi les nombreuses activités qu'elle a entreprises, la CCE a l'intention de collaborer plus étroitement avec les municipalités, les provinces et les États des trois pays. Elle se penchera sur des domaines précis de collaboration en visant à établir des partenariats avec ces entités dans un contexte trilatéral. Elle examinera également les nouveaux domaines auxquels elle peut efficacement contribuer afin d'avoir une incidence réelle sur l'état de l'environnement en Amérique du Nord. La session ordinaire de cette année visera d'ailleurs à ce que le Conseil formule des directives au sujet de ces domaines, et ce, dans le but de veiller à ce qu'ils donnent adéquatement suite aux intérêts nationaux et répondent aux critères régionaux. Le Secrétariat entreprendra des travaux plus poussés à cet égard dont il présentera les conclusions, en même temps que celles du symposium de l'année prochaine sur l'évaluation des effets environnementaux du commerce, lors de la session ordinaire du Conseil de 2008. En juin 2009, il est aussi prévu qu'il présente une ébauche du Plan stratégique pour 2010 à 2015.

En ce qui concerne les attentes du public au sujet des travaux sur lesquels la CCE devrait se concentrer, M. Vázquez mentionne quelques domaines qui offrent des possibilités, dont l'amélioration du capital naturel de certaines régions et la collaboration avec des entreprises de taille moyenne afin d'écologiser leur production. Au nombre des priorités, il est également prévu que la CCE fasse participer plus activement les collectivités autochtones à ses travaux. Il réitère son soutien au CCPM et dit avoir hâte d'examiner des moyens de sensibiliser le public pour qu'il participe davantage aux travaux de la CCE, et de se pencher sur les travaux que celle-ci pourrait entreprendre, entre autres l'établissement du prochain plan stratégique.

La présidente remercie le directeur exécutif de son compte rendu et donne un aperçu du rôle de chaque comité consultatif national (CCN) et comité consultatif gouvernemental (CCG) dans chacun des trois pays.

Elle indique que chacune des Parties est tenue de constituer un CCN qui comprend des membres de sa population, notamment des représentants d'ONG. Ce comité a pour mandat de conseiller son représentant au sein du Conseil au sujet de la mise en œuvre de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement.

Elle ajoute que chaque Partie est également tenue de constituer un CCG comprenant des représentants de divers paliers gouvernementaux.

La présidente précise que les membres du CCN mexicain ont été officiellement nommés le 19 juin 2006 et qu'ils comptent dans leurs rangs des membres du groupe opérationnel du *Consejo Consultivo Nacional para el Desarrollo Sustentable* (Comité consultatif national sur le développement durable).

Elle ajoute que les nouveaux membres du CCN canadien ne sont malheureusement pas encore nommés, mais qu'elle s'attend à ce que le gouvernement du Canada en fasse l'annonce sous peu. Elle invite ensuite la représentante du CCN mexicain, M^{me} Patricia Muñoz, à prendre la parole.

M^{me} Muñoz se dit déçue que les représentants des trois CCN n'aient pu se réunir et travailler de concert comme cela était entendu, mais réitère le désir de son comité de donner suite à cette entente dans un proche avenir. Elle souligne les nombreux efforts déployés à l'échelon national dans différents domaines prioritaires, et mentionne que ce CCN n'a de cesse d'accroître la participation du public au Mexique, particulièrement aux processus décisionnels sur les questions environnementales qui préoccupent les citoyens. M^{me} Muñoz estime en outre important que les CCN des trois pays établissent un programme de travail commun afin de se pencher sur des questions qui ont une portée trinationale, et conclut en indiquant que les résultats de leurs travaux pourraient être présentés au cours des réunions de la CCE.

La présidente du CCPM informe l'assistance que les représentants du CCN et du CCG américains n'ont pu assister à la présente session, mais qu'ayant assisté à leur dernière réunion en Virginie, elle a été en mesure d'examiner avec eux les plus importants éléments des discussions menées avec l'*Environmental Protection Agency* (EPA, Agence de protection de l'environnement) des États-Unis.

Elle précise que cette réunion visait principalement à donner suite au désir de l'EPA d'améliorer la pertinence des activités de la CCE pour les intéressés américains et de trouver de nouveaux secteurs prioritaires sur lesquels il serait possible de faire porter des projets de la CCE. Un petit nombre d'invités représentant divers intervenants des États-Unis ont assisté à cette séance et ont participé aux discussions. Les propositions formulées par les deux comités comprenaient : un programme de certificat de crédit en matière d'énergies renouvelables, un registre sur le climat nord-américain, et un programme de bourses et d'échanges universitaires. M^{me} Henriques ajoute que le CCPM est en train de rédiger un avis qui sera assorti de propositions précises en vue d'améliorer la pertinence des activités de la CCE.

Dans le cadre du suivi des activités du CCPM et des questions administratives, la présidente mentionne que la prochaine réunion du Comité se tiendra dans le cadre de la session ordinaire du Conseil du mois de juin, à Morelia, dans l'État du Michoacán, au Mexique. Elle précise que le CCPM a décidé de tenir un atelier public, intitulé *Faits, tendances et scénarios environnementaux en Amérique du Nord*, qui permettra de déterminer, dans un contexte trilatéral, à quel point les changements climatiques et la perte d'habitats à cause de méthodes forestières non écologiques ont des répercussions

sur l'environnement que partagent les trois pays. Elle ajoute qu'il est également prévu d'accorder une attention particulière aux souffrances que subissent les monarques dans toute l'Amérique du Nord, et que la vidéo *Papalotzin* y sera également projetée.

Comme le mentionnent plusieurs membres du CCPM dans leur exposé, le principal objectif de cet atelier consistera à savoir ce qui se passe dans chaque pays, les activités qui y sont entreprises et ce que l'avenir y réserve, que ce soit en raison de l'action ou de l'inaction. Les conclusions que l'on en tirera pourraient servir de fondements à l'élaboration de stratégies à court, à moyen et à long termes. Les membres du CCPM réitèrent aussi à quel point la participation du public à leurs réunions revêt de l'importance.

La présidente indique également que le CCPM prévoit tenir une troisième session ordinaire à Winnipeg, au Canada, qui portera sur la participation des collectivités autochtones aux travaux de la CCE. Cette démarche s'appuiera sur certains efforts nationaux, dont l'établissement, en cours au Canada, d'un réseau nord-américain sur la santé des autochtones et la salubrité de leur environnement. Elle précise que cette session se tiendra en collaboration avec les responsables des projets de la CCE relatifs aux registres de rejets et de transferts de polluants ainsi qu'au commerce et à l'application des lois de l'environnement. Une représentante du Canada au sein du CCPM soutient qu'il s'agit d'une question qui touche de près le Comité. Elle mentionne que celui-ci a formulé plusieurs recommandations à la CCE afin que ces collectivités participent plus activement aux travaux, mais exprime sa satisfaction de voir que cet objectif est à la veille d'être atteint. Plusieurs autres membres déclarent qu'il serait possible d'améliorer de nombreuses méthodes occidentales grâce aux connaissances traditionnelles et à l'application d'une approche plus globale.

M^{me} Henriques mentionne en outre que le CCPM tiendra une quatrième session ordinaire à la fin de 2007, et qu'elle portera sur le processus relatif aux communications sur les questions d'application, notamment des enseignements à tirer de ce processus jusqu'au suivi des dossiers factuels. Elle précise qu'il est prévu de rassembler des personnes qui ont étudié ce processus au Canada, au Mexique ou aux États-Unis, ont rédigé des documents à son sujet et y ont pris part.

La présidente du CCPM remercie le public, les membres, le personnel de la CCE et les interprètes et lève la séance.

**Approuvé par les membres du CCPM
en novembre 2007**

**Compte rendu des observations du public et des discussions
qui ont eu lieu au cours du
*Symposium international sur le bâtiment écologique en
Amérique du Nord*
tenu les 1^{er} et 2 mai 2007,
à Seattle, dans l'État de Washington**

Contexte

Le Secrétariat de la Commission de coopération environnementale (CCE) est en train d'établir un rapport intitulé *Les débouchés et les défis du bâtiment écologique en Amérique du Nord* en vue de le présenter aux plus hauts responsables de l'environnement du Canada, du Mexique et des États-Unis vers la fin de 2007 ou au début de 2008. Il a également constitué un groupe consultatif connexe qui a recommandé que le rapport porte sur les quatre principaux thèmes suivants :

- Les scénarios du bâtiment écologique pour 2030.
- Le financement du bâtiment écologique.
- Les efforts des institutions en faveur du bâtiment écologique.
- L'accès à des habitations écologiques.

Dans le cadre de la collecte d'informations en vue d'établir ce rapport, la consultation du public constitue une démarche très importante, et c'est ce qui a motivé la tenue d'un premier atelier public au Mexique, en février 2007.

Les 1^{er} et 2 mai 2007, la CCE a tenu une deuxième réunion publique à Seattle, dans l'État de Washington, afin d'examiner des documents de référence portant sur les quatre thèmes susmentionnés. Le 1^{er} mai, les auteurs de ces documents ont fait part de leurs conclusions préliminaires à l'assistance qui, en plus de représentants du public, comptait les membres du Groupe consultatif sur le bâtiment écologique et du Comité consultatif public mixte (CCPM) de la CCE. Chacun des exposés a été suivi d'une période de questions, d'observations et de discussions. Le 2 mai, le CCPM a tenu un forum public afin de poursuivre la discussion sur les sujets susmentionnés.

Le présent compte rendu résume les nombreuses questions, observations et discussions auxquelles le symposium de deux jours a donné lieu.

Observations générales

Au cours des deux journées, l'assistance a soulevé plusieurs sujets en formulant les observations suivantes :

- Il faut étudier des cas tangibles afin de consigner et de démontrer les avantages et la valeur des bâtiments écologiques, ainsi que le fait que leur coût n'est pas forcément plus élevé que celui des bâtiments classiques. Les documents ne font malheureusement pas valoir de tels cas.
- Il faut recueillir des données sur le rendement réel des bâtiments écologiques afin d'illustrer ses effets et ses avantages.
- Les études doivent porter sur les améliorations éconergétiques, la rénovation et l'exploitation des bâtiments, de même que sur les nouveautés en matière de conception architecturale et de construction.
- Il faut adopter une approche plus globale afin que les études et les recommandations :
 - ne se limitent pas à l'énergie et tiennent compte d'autres préoccupations environnementales;
 - ne se limitent pas aux bâtiments pour viser également les villes et les régions. Il est essentiel de connaître les contextes historique, social et économique.
- De quelle manière pourrions-nous éliminer les frontières artificielles qui séparent nos trois pays et nous empêchent de travailler plus efficacement ensemble? Comment nos pays pourraient-ils collaborer en étant égaux, apprendre les uns des autres et respecter leur diversité? Au Mexique, les conditions sont différentes de celles du Canada et des États-Unis qui se ressemblent beaucoup plus.

Observations sur le premier document : Les scénarios pour 2030

Ce document fait état du rendement des bâtiments en Amérique du Nord en se fondant sur la mise en pratique énergétique mais réalisable des principes écologiques dans le domaine de la construction. Les auteurs disent avoir élaboré les scénarios en s'appuyant sur les objectifs qu'ont fixés pour 2030 (Défi 2030) l'*American Institute of Architects* (AIA, Institut américain des architectes) et l'Institut royal d'architecture du Canada afin de réduire le réchauffement planétaire que provoquent les bâtiments en émettant des gaz à effet de serre. Dans ce document, les auteurs exposent leurs hypothèses et méthodes de modélisation d'un scénario écologique radical qu'ils comparent à un scénario de maintien du statu quo. Leur étude leur a permis de constater qu'un scénario énergétique permettrait d'atteindre sinon de dépasser les objectifs du Défi 2030, en exigeant le recours aux énergies renouvelables dans certains cas. Mais si l'atteinte de ces objectifs est possible, elle réclame un important engagement en ce qui a trait à l'élaboration de politiques et de programmes.

Les membres de l'assistance formulent les questions et observations suivantes :

- En plus de l'énergie, les scénarios doivent donner suite à d'autres préoccupations environnementales, car si l'énergie soulève des questions essentielles, elle ne constitue pas le seul et unique souci. L'eau est également très importante, tout comme d'autres questions. Les scénarios pourraient-ils avoir trait aux services écosystémiques, à la localisation des bâtiments et à d'autres questions d'aménagement? Les scénarios pourraient-ils aussi porter sur des questions relatives à la société, à la justice environnementale et à la pauvreté? Au Mexique,

le tourisme prenant de l'ampleur et le nombre de stations balnéaires augmentant très rapidement, les scénarios doivent être plus complets pour traiter des problèmes environnementaux que soulève ce secteur d'activité.

- Il faudrait trouver le moyen de bâtir en conjuguant les talents créateurs et en restructurant le débat pour qu'il se fonde sur des scénarios dont tout le monde tirera parti. Pour ce faire, nous devons envisager les choses de façon globale.
- Il serait utile que les scénarios prennent en compte ce que coûtent les solutions de rechange et en distinguent les avantages et désavantages pour les secteurs public et privé.
- De quelle manière les scénarios peuvent-ils aider les décideurs à élaborer et à choisir les politiques les plus efficaces qui soient? Les auteurs répondent que les scénarios reposent sur l'amélioration du rendement ainsi que sur le moment opportun pour la commercialisation, et que ces deux éléments peuvent avoir des incidences sur les politiques. Ils ajoutent que les décideurs pourraient tester les concepts que véhiculent les scénarios pour savoir quels résultats on peut obtenir en recourant à différents moyens.
- Les scénarios constituent un outil très efficace et ils devraient servir à l'échelle mondiale, notamment à l'égard de marchés comme ceux de la Chine et de l'Inde.
- Cette question est urgente, mais un grand nombre de ceux qui ne sont pas partie prenante du mouvement auquel donne lieu le bâtiment écologique se refusent à reconnaître cette urgence. Cela va réclamer des politiques publiques, des campagnes de sensibilisation et des exemples tangibles. De quelle manière pourrions-nous atteindre cet objectif et la CCE pourrait-elle y contribuer?

Observations sur le deuxième document : Le financement du bâtiment écologique

Dans leurs exposés, les auteurs déclarent que ce document fait état de la situation des marchés au Mexique et aux États-Unis, des éléments qui favorisent et entravent la construction de bâtiments écologiques, et des instruments et stimulants financiers qui pourraient aplanir les obstacles. L'un deux fait aussi un exposé sur la mise en valeur du bâtiment écologique en soulignant que les pratiques actuelles n'exploitent pas les avantages qu'offre ce type de bâtiment et qu'il faudrait faire connaître beaucoup plus largement sa valeur.

Les membres de l'assistance formulent les questions et observations suivantes :

- De quelle façon doit-on définir le bâtiment écologique pour les besoins des institutions financières? Est-ce en fonction des normes des systèmes de certification LEED ou EnergyStar, ou d'un autre système? Les auteurs répondent que la définition du développement durable de la Commission Brundtland fait largement consensus, à savoir « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs », et qu'il existe d'autres normes internationales que celles susmentionnées. Ils déclarent aussi que des systèmes de certification sont en vigueur au Canada et aux États-Unis, mais que le Mexique ne disposant pour le moment d'aucun programme ou norme de certification, il est impossible de formuler une définition.

- Lorsqu'on parle de « valeur », cela devrait plus largement comprendre les valeurs et croyances, l'ensemble des avantages potentiels (ainsi que l'ensemble des coûts), les services écosystémiques, ce que coûte à la société le fait de ne pas construire de façon écologique et les avantages stratégiques qu'offre aux entreprises l'adoption d'approches écologiques. On peut dire que la valeur constitue le patrimoine que nous léguerons aux générations à venir dans les domaines de la santé et du développement humains, du développement économique et culturel, et de la viabilité de l'environnement.
- Les instruments et stimulants financiers et les outils de valorisation doivent viser les améliorations éconergétiques et la rénovation ainsi que les nouvelles constructions compte tenu du fait que les bâtiments existants représentent le plus large segment du marché. Les auteurs se disent en accord avec cette suggestion mais précisent qu'il faut accorder autant d'attention aux petits qu'aux grands bâtiments.
- Le bâtiment écologique n'est pas toujours l'option la plus onéreuse même si certains le pensent. Les auteurs conviennent que l'application des principes écologiques permet d'économiser de l'argent et du temps et d'accroître la valeur d'un bâtiment.
- Certaines villes, telles que Seattle, ne se limitent pas aux bâtiments et étendent l'écologisation à l'urbanisme, mais elles constatent que le financement classique ne convient pas à cette nouvelle orientation.
- Comment peut-on faire valoir les avantages que les bâtiments écologiques offrent sur le plan de la santé? Les auteurs répondent que les méthodes habituelles de valorisation mettent de l'avant les avantages des bâtiments écologiques pour la santé puisqu'ils présentent moins de risques dans ce domaine, mais que ces méthodes peuvent aussi faire valoir d'autres aspects positifs. Ils disent unanimement convenir qu'il faudrait mener de vrais études de cas et les faire notamment porter sur les avantages pour la santé. Ils estiment en outre que l'on doit recueillir des données plus précises au sujet des effets sur la santé, mais que cela réclame un meilleur accès aux données sur la santé et une normalisation de la manière dont ces données sont recueillies, stockées et divulguées. L'un d'eux ajoute que la protection des renseignements personnels constitue une entrave à la collecte et à l'analyse de telles données.
- Au Mexique, en particulier, dans le cadre d'une valorisation du développement écologique, comment peut-on intervenir à l'égard des répercussions environnementales d'un aménagement côtier en pleine croissance? Étant donné que cet aménagement est l'objet d'un financement international, comment la CCE pourrait-elle susciter une prise de conscience accrue de la valeur d'un développement plus écologique et des coûts réels de la dégradation de l'environnement pour les collectivités?

Observations sur le troisième document : Efforts des institutions

Les auteurs mentionnent que la situation n'est pas la même dans les trois pays en ce qui concerne les institutions car, contrairement au Canada et aux États-Unis, le Mexique ne

dispose pas de codes et de normes relatifs aux bâtiments écologiques ainsi que d'organismes qui s'y consacrent. Ils présentent sept approches auxquelles peuvent avoir recours les institutions, à savoir les mesures obligatoires, les programmes volontaires, les mécanismes financiers, les achats recommandés, la recherche, la sensibilisation et les accords internationaux. Ils mentionnent également que le document fait état des lacunes dans les politiques relatives au bâtiment écologique et formule des recommandations pour chacun des trois pays, notamment en vue d'accroître leur collaboration.

Les membres de l'assistance formulent les questions et observations suivantes :

- Les approches volontaires et les achats recommandés ne sont pas suffisants. Il faut que les gouvernements imposent des normes obligatoires pour la vente et la location des bâtiments, ce qui permettra de faire participer le segment inférieur du marché, et suscitent des mesures volontaires de la part du segment écologique de ce marché. Les scénarios exposés dans le premier document pourraient s'avérer utiles pour déterminer quel serait l'équilibre le plus approprié entre les approches volontaires et obligatoires.
- Les prescriptions gouvernementales placent souvent la barre trop bas et ne font que punir les mauvais gestes au lieu d'en inciter des bons.
- Les données de référence sur le rendement s'avéreront essentielles dans le cadre de nombreux programmes, notamment en ce qui concerne l'échange de droits d'émission. Les Européens sont en train de recueillir des données sur le rendement et la Californie investit dans les compteurs électriques intelligents.
- Quelles sont les similitudes et les différences dans les recommandations visant les trois pays? De quelle manière s'appliquent-elles particulièrement aux villes dont l'expansion s'intensifie? Au Mexique, il faut absolument compter sur un esprit d'initiative national car il influera sur les activités à l'échelon municipal. Le plan de développement national doit comprendre une politique sur le bâtiment écologique.
- Nous ne pouvons uniquement compter sur le gouvernement pour qu'il prenne des mesures et investisse dans ces programmes. Nous allons traverser une période de gestion du changement qui réclame la prise de responsabilités de la part des particuliers et des entreprises. Étant donné que ceux-ci répondent aux signaux du marché, les politiques gouvernementales doivent encourager la prise de responsabilités et la reddition de comptes. L'un des auteurs répond que la prescription de normes gouvernementales est nécessaire parce que le marché ne tient pas compte du vrai coût de la consommation d'énergie et de la dégradation de l'environnement.
- Il faut évaluer beaucoup mieux les effets des politiques afin de leur apporter des améliorations.
- Les politiques devraient préconiser des objectifs de rendement au lieu de prescrire des codes montrant comment atteindre ces objectifs.
- La sensibilisation à tous les niveaux revêt beaucoup d'importance. Le fait de sensibiliser les enfants dès maintenant aura une immense incidence dans l'avenir, c'est-à-dire à mesure qu'ils grandiront et deviendront des décideurs. La sensibilisation des gouvernements et des promoteurs au sujet de la dévastation des

aires côtières exigera la collecte et le regroupement de données sur des cas particuliers pour montrer les effets de ce type de développement. Le recours à des professionnels de la formation coûtera très cher, et leurs services pourraient être financés par des programmes gouvernementaux.

Observations sur le quatrième document : L'accès à des habitations écologiques

Les auteurs mentionnent que la situation n'est pas la même dans les trois pays, compte tenu de la croissance du marché des résidences écologiques au Canada et aux États-Unis et de l'absence d'engagement et de mesures incitatives au Mexique dans ce domaine. Ils font également état des défis particuliers auxquels ce pays est confronté, notamment la croissance rapide du domaine de la construction, l'incidence que pourraient avoir les *baby-boomers* qui achètent des maisons pour y prendre leur retraite ou des vacances, le manque de logement à prix abordable pour la majorité des familles mexicaines qui vivent dans la pauvreté et le fait que 60 p. 100 des résidences sont construites par leurs occupants.

Les membres de l'assistance formulent les questions et observations suivantes :

- Il faut disposer de données sur le rendement réel des résidences écologiques. Pour ce faire, on pourrait adapter les outils de mesure et de vérification utilisés pour les bâtiments commerciaux. Il serait également préférable de disposer d'un seul protocole normalisé pour les vérifications afin de ne pas semer la confusion dans les marchés financiers. Bien qu'il existe des outils, leur application n'est appuyée par aucune mesure incitative. En ce qui a trait à l'évaluation du rendement, le défi consiste à ce qu'elle touche à tous les aspects, qu'elle ait un caractère tangible et crédible, de manière à ce qu'elle soit simple et applicable n'importe où, et qu'elle soit également obligatoire.
- Le Mexique a besoin d'une technologie abordable et simple pour répondre aux besoins de sa population à faible revenu et de régler les problèmes que pose le marché des résidences autoconstruites. Cette tranche de population a souvent recours à du vieux matériel bon marché tel que les appareils de climatisation jetés au rebut qui proviennent des États-Unis et sont inefficaces et le plus souvent polluants. Cela se produit également dans d'autres pays, notamment les maisons construites au Canada pour des gens à faible revenu dans lesquelles une machine à laver le linge et une sècheuse n'ont pas été installées, ce qui a forcé les occupants à acheter ce qu'ils pouvaient en fonction de leurs moyens, c'est-à-dire les machines les moins chères et généralement les moins efficaces.
- Dans les trois pays, on peut utilement tirer parti des enseignements du passé, en particulier de l'utilisation de systèmes solaires passifs. Au Mexique, on a largement oublié l'architecture vernaculaire qui a recours à des matériaux et à une conception traditionnels adaptés au climat et qu'il faudrait réhabiliter. La terminologie et le langage sont importants, par exemple des termes comme « durable » et « non durable » pour qualifier des biens signifient que les uns sont meilleurs que les autres. Le fait de qualifier l'adobe et le bambou de « non durables » les stigmatise.

- Au Mexique, les familles tendent à occuper la même résidence durant des générations, contrairement au Canada et aux États-Unis où elles déménagent plus fréquemment. Cela signifie que les résidences mexicaines devraient s'adapter plus adéquatement au changement de taille de la famille ainsi qu'à l'âge et à la santé de ses membres et à d'autres facteurs.
- L'attitude des occupants a une incidence importante sur la consommation d'énergie et le rendement écologique de leur résidence et d'autres bâtiments. Les propriétaires comme les locataires ont besoin d'information et d'un « manuel d'instruction » pour les résidences, car il serait logique, puisqu'un tel manuel accompagne toute nouvelle automobile, qu'il accompagne aussi une nouvelle résidence. Par ailleurs, il faudrait que la culture évolue afin de susciter un changement d'attitude et la prise de responsabilités. On constate un manque de perspective entre l'attitude et les conséquences qu'elle peut avoir, et cela peut se comparer au fait de conduire une automobile sans disposer d'instruments dans le tableau de bord. Comment pourrait-on établir une relation plus évidente entre l'attitude et ses conséquences?
- Il faudrait que les trois pays échangent des informations à l'intérieur des zones climatiques pour que leur collaboration soit plus fructueuse.
- La charge des prises électriques du matériel électronique et des gadgets que nous utilisons de plus en plus sont responsables d'environ 21 p. 100 de la consommation d'énergie résidentielle, un pourcentage qui s'accroîtra sûrement dans l'avenir.
- Les résidences sont différentes des bâtiments commerciaux parce qu'elles varient beaucoup, notamment en ce qui a trait à la taille et au coût.



Ordre du jour

**LE BÂTIMENT ÉCOLOGIQUE EN AMÉRIQUE DU NORD : SYMPOSIUM
INTERNATIONAL**

SEATTLE WASHINGTON

Les 1^{er} et 2 de mai 2007

Le mardi 1^{er} mai

PRÉSENTATION DE DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE ET DISCUSSION GÉNÉRALE

**Salle Bertha Knight Landes
Hôtel de ville de Seattle**

8 h 15 à 8 h 45

Inscription

8 h 45 à 9 h 00

Mot de bienvenue

M. Adrián Vázquez

Directeur exécutif de la Commission de coopération environnementale (CCE)

9 h 00 à 9 h 30

Discours d'ouverture

M. Greg Nickels

Maire de Seattle, Washington, États-Unis

M. Jonathan Westeinde

Associé directeur général du Windmill Development Group et président du
Groupe consultatif sur le bâtiment écologique de la CCE

M. David Morillon

Chercheur à l'Universidad Nacional Autónoma de México

M^{me} Irene Henriques

Présidente du Comité consultatif public mixte (CCPM)

9 h 30 à 9 h 45

**Aperçu du processus d'établissement du rapport de la CCE sur le bâtiment
écologique**

M. Geoffrey Garver

Secrétariat de la CCE

9 h 45 à 11 h 00 Premier document : *Green Building Scenarios for 2030* (Les scénarios du bâtiment écologique pour 2030)

Modératrice : M^{me} Anne Auger

Directrice de la Division des bâtiments, Ressources naturelles Canada

9 h 45 à 10 h 30 Exposé par les auteurs

M. Odón de Buen

Président de la société Energía, Tecnología y Educación SC, Mexico, Mexique.

M. Steven Selkowitz

Chef du département des techniques de construction au Lawrence Berkeley National Laboratory, Berkeley, États-Unis.

M. Martin Adelaar

Directeur de la société Marbek Resource Consultants Ltd., Ottawa, Canada.

10 h 30 à 11 h 00 Observations de l'assistance et discussion générale

11 h 00 à 11 h 15 Pause

11 h 15 à 12 h 30 Deuxième document : *Working Towards Green Building Financing and Market Consolidation* (Favoriser le financement du bâtiment écologique et la consolidation des marchés)

Modératrice : M^{me} Susan MacLaurin

Vice-présidente, GWL Realty Advisors, Vancouver, Canada.

11 h 15 à 12 h 00 Exposé par les auteurs

M. Luis Antonio García Díaz

Associé au sein de la société Sinergia Capital, Mexico, Mexique.

M^{me} Leanne Tobias

Directrice générale de la société Malachite LLC, Washington, États-Unis.

M. Chris Corps

Directeur général de la société Asset Strategics, Victoria, Canada.

12 h 00 à 12 h 30 Observations de l'assistance et discussion générale

12 h 30 à 14 h 00 Déjeuner-causerie

Gene Duvernoy

Président, Cascade Land Conservancy

Joe Van Belleghem
Associé directeur, Windmill Development Group

14 h 00 à 15 h 15 Troisième document : *Institutional Efforts for Green Building* (Efforts des institutions en faveur du bâtiment écologique)

Modérateur : Don Horn
Directeur de la conception durable, US General Services Administration (GSA), Washington, DC

14 h 00 à 14 h 45 Exposé par les auteurs

M. Ramiro Barrio
Chef de projet, Centro Mario Molina
Mexico, Mexique.

M. Alex Wilson
Président de la société Building Green, Brattleboro,
Vermont, États-Unis.

M. Doug Webber
Directeur de projets à la société Halsall Engineering,
Toronto, Canada.

14 h 45 à 15 h 15 Observations de l'assistance et discussion générale

15 h 15 à 15 h 30 Pause

15 h 30 à 16 h 45 Quatrième document : *Working Towards Accessible and Sustainable Housing* (Favoriser l'accès à des habitations écologiques)

Modératrice : M^{me} Evangelina Hirata Nagasako
Sous-secrétaire générale, promotion de la croissance du secteur domiciliaire à la *Comisión Nacional de Vivienda* (Commission nationale de l'habitation) du Mexique.

15 h 30 à 16 h 15 Exposé par les auteurs

M^{me} Innes Hood
Associée principale du Sheltair Group, Vancouver,
Canada.

M. Fernando Mayagoitia
Représentant de la société Lean House Consulting,
Mexicali, Mexique.

M. Steven Winter
Fondateur de la société Steven Winter Associates,
Norwalk, États-Unis et membre de l'*American Institute of Architects* (AIA, Institut américain des architectes).

16 h 15 à 16 h 45 Observations de l'assistance et discussion générale

16 h 45 à 17 h 15 Discussion de clôture

CCE

**Le mardi 1^{er} mai
FORUM SUR L'URBANISME DURABLE**

**Auditorium Benaroya Hall
200, rue University**

17 h 30 Réception

18 h 30 à 20 h 00 Forum organisé par la ville de Seattle et la CCE sur l'urbanisme durable, intitulé *Le bâtiment écologique à compter de 2030 : une perspective nord-américaine.*

M. Bob Berkebile
Directeur de la société BNIM Architects, Kansas City, États-Unis.

M. Jonathan Westeinde
Associé directeur général du Windmill Development Group
Ottawa, Ontario

M. Jose Picciotto
Fondateur de la société Picciotto Arquitectos, Mexico, Mexique.

**Le mercredi 2 mai
FORUM PUBLIC ORGANISÉ PAR LE COMITÉ**

**Hôtel Monaco Seattle
1101, 4^e Avenue**

8 h 00 à 9 h 00 Inscription des participants

9 h 00 à 9 h 10 Mot de bienvenue et d'ouverture de la présidente du CCPM, M^{me} Irene Henriques

9 h 10 à 10 h 15 Exposés sur le bâtiment écologique

- Jeff Slye du Kimpton Hotel and Restaurant Group
- Lynne Barker du Département de la planification et du développement de la ville de Seattle
- Arq. Alfonso X. Iracheta, Coordonnateur national du Nacional de la Red Mexicana de Ciudades hacia la Sustenta (Réseau mexicain de villes en route vers la durabilité)
- Thomas Mueller, Président du Conseil du bâtiment durable du Canada

- Jason McLennan de la section Cascadia du Green Building Council (Conseil sur le bâtiment écologique) des États-Unis

10 h 15 à 14 h 15 Forum public au sujet des documents de la CCE sur le bâtiment écologique animé par M^{me} Joel Ann Todd, conseillère en environnement

10 h 15 à 11 h 00 Discussion générale : *Les scénarios du bâtiment écologique en 2030*

Modérateur : M. Jean-Guy Dépôt, président du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (Québec) et représentant du Canada au CCPM.

11 h 00 à 11 h 45 Discussion générale : *Favoriser le financement du bâtiment écologique et la consolidation des marchés*

Modérateur : M. Gordon Lambert, vice-président, Développement durable, à la société Suncor Energy Inc. et représentant du Canada au CCPM.

11 h 45 à 12 h 30 Discussion générale : *Efforts des institutions en faveur du bâtiment écologique*

Modérateur : M. Carlos Sandoval, président du *Consejo Nacional de Industriales Ecologistas* (Conseil national des industriels écologistes) et représentant du Mexique au CCPM.

12 h 30 à 13 h 30 Déjeuner-réseautage [offert]

Forum public au sujet des documents de la CCE sur le bâtiment écologique (suite)

13 h 30 à 14 h 15 Discussion générale : *Favoriser l'accès à des habitations écologiques*

Modératrice : M^{me} Patricia Clarey, Directrice de l'exploitation à Health Net California et représentante des États-Unis au CCPM.

14 h 15 à 15 h 00 Discussion et récapitulation

**Le mercredi 2 mai
Session ordinaire du CCPM**

**Hôtel Monaco Seattle
1101, 4^e Avenue**

Le Comité consultatif public mixte (CCPM) compte quinze membres nommés par les gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis. Ils exercent leurs fonctions de façon indépendante et leur mandat consiste à formuler des avis au Conseil de la CCE et à fournir de l'information au Secrétariat.

- 15 h 15 à 15 h 30** **Compte rendu du directeur exécutif de la CCE, M. Adrián Vázquez, sur les activités de la CCE depuis la dernière réunion du CCPM**
- 15 h 30 à 15 h 45** **Compte rendu des représentants des comités consultatifs nationaux et gouvernementaux**
- 15 h 45 à 16 h 30** **Suivi des activités du CCPM et questions administratives**
- a) Prochaine réunion du CCPM et session ordinaire du Conseil au Mexique
b) Discussion sur les priorités du CCPM et les autres réunions en 2007
- 16 h 30 à 17 h 00** **Commentaires des observateurs**
- 17 h 00** **Levée de la séance**



Commission for Environmental Cooperation (CEC) of North America

Joint Public Advisory Committee Regular Session 07-01
Green Building: Opportunities and Challenges in Canada, Mexico and the United States

Hotel Monaco Seattle
1101 4th Avenue
Seattle, Washington 98101
Phone: 206-621-1770 • Fax: 206-621-7779
<http://www.monaco-seattle.com/>

List of participants

Aduna Barba, Lourdes
Presidente Comisión Nacional de Ecología
COPARMEX
Insurgentes Sur 950 Col. del Valle
México, D.F. 03100
México
Tel. : 5511 5263
Fax : 5511 9218
Email : lourdes_aduna@yahoo.com.mx

Bondy, Daniel
Manager, Environmental & Occupational Toxicology
Health Canada
2948 Barlow Crescent
Ottawa (Ontario)
K0A 1T0
Tel. : 613 957 1847
Fax : 613 957 3952
Email : daniel_bondy@hc-sc.gc.ca

Atlee, Jennifer
Research Director
BuildingGreen Inc.,
122 Birge St., Suite 30
Brattleboro (VT) 05301
United States
Tel. : 802 257 7300
Fax : 802 257 7304
Email : jennifer@buildinggreen.com

Bolaños Orozco, María de los Angeles
Asistente
Tecnológico de Monterrey
Napoles 115-1
Monterrey (Nuevo León) 64840
México
Tel. :
Fax :
Email : gely_b21@hotmail.com

Barrios Castrejón, Ramiro
Líder de Proyectos
Centro Mario Molina para Estudios Estratégicos
sobre
Emerson 316 Despacho 202 Col. Polanco
México (DF) 11570
México
Tel. : 5255 5250 7790 ext. 106
Fax :
Email : rbarrios@centromariomolina.org

Borrero, Luis
Project Manager
International Sustainable Solutions
1205 Queen Anne Ave N
Seattle (WA)
98109
Tel. : 206 853 4559
Fax :
Email : luisborrero@gmail.com

Basurto González, Daniel
Abogado
Basurto, Santillana y Arcuijo, S.C.
Homer No 1804, Desp.602 Col. Polanco
México (DF) 11570
México
Tel. : 5255 5395 1085
Fax : 5255 5395 1095
Email : dbasurto@lexcorp.com.mx

Cardenas, Odra
16075 NE 85th st #112
Redmond (Washington)
98052
Tel. : 425 802 2767
Fax :
Email : ocardena@itesm.mx

Crane Asla, Paul B
Landscape Architect
City of Everett
3200 Cedar Street
Everett (WA) 98201
Tel. : 425-257-8949
Email : pcrane@ci.everett.wa.us

Dobrovolny, Peter
PO Box 34019
Seattle (WA)
98124
Tel. : 206-615-1094
Fax :
Email : peter.dobrovolny@seattle.gov

Fish, Sean
Student
University of Southern California
2605 Orchard Avenue
Los Angeles (California) 90007
Tel. : 240 603 6445
Email : sfish@usc.edu

Fleming, Paul
Seattle Public Utilities
700 5th Ave. Suite 4900
Seattle (WA) 98124-7626
Tel. : 206 684 7626
Email : paul.fleming@seattle.gov

Gerardo, Serrato
Gobierno del Estado de Querétaro
Blvd. Bernardo Quintana 204
Querétaro (Querétaro) 76050
Tel. : 5244 22 11 68 01
Fax : 5244 22 23 72 45
Email : gserrato@queretaro.gob.mx

González Viadas, Eduardo
Director
Planeta Azul
Paseo de la Reforma 23-A, 3er Piso
Col. Tabacalera
México, D.F. 6030
México
Tel: 52 555 544 0309
Fax: 52 555 228 8908
E-mail: eduardoviadas@yahoo.com.mx

Grant, Diana
400 E. Pine St, Suite 100
Seattle (WA)
98122
Tel. : 206-325-9711 x 24
Fax :
Email : diana.grant@seattle.gov

Graves, David
Senior Planner
Seattle Parks & Recreation
800 Maynard Ave S, 3rd Fl
Seattle (WA)
98134
Tel. : 206-684-7048
Fax :
Email : david.graves@seattle.gov

Guise, Teresa
Clark County, Building Safety Division
PO Box 9810
Vancouver (wa) 98666-9810
Tel. : 360-397-2375 ext 4177
Fax : 360-759-5470
Email : teresa.guise@clark.wa.gov

Grimaldi, Federico
Director Técnico
CANAJAD
Cordoba No 10
México (D.F.) 06700
México
Tel. : 55115263
Fax : 55119218
Email : fgrimaldi371@msn.com

Hanna, Jim
environmental affairs manager
Starbucks Coffee Company
2401 Utah Ave S Mailstop-S-SR1
Seattle (WA)
98124-1067
Tel. : 206 318 6456
Fax :
Email : jhanna@starbucks.com

Henshel, Diane
Environmental Neurotoxicology
Indiana University
Contact Type : UNI1 - Academic/Scientific
Wylie Hall 105
Bloomington (IN)
47405
United States
Tel. : 812 855 4556
Fax : 812 855 7802
Email : dhenshel@indiana.edu

Herrera, Alberto
ICC
5360 Workman Mill Rd.
Whittier (CA)
90606
Tel. : 562 699 0541
Fax : 56 699 9721
Email : aherrera@iccsafe.org

Hutchison, John-David
Project Manager
Fondation Chelsea Foundation
#3-110 Chemin du Havre
Wakefield (Quebec)
J0X 3G0
Tel. : 613 261 2840
Fax :
Email :

Kawinski, Joshua
Marketing Specialist
City of Tukwila
3427 S. 256th St
Kent (WA)
98032
Tel. : 253-839-5323
Fax :
Email : jakawinski@hotmail.com

Lentz, Alvaro E
Profesor investigador
UACM
Av. Sn. Lorenzo 290
Mexico (D.F.) 03100
Tel. : 525 55 488 6661 ext 5303
Email : solar_lentz@yahoo.com.mx

Mahle, Maureen
50 Washington Street
Norwalk (CT)
06854
United States
Tel. : 203 857 0200 x 216
Fax : 203 852 0741
Email : mahle@swinter.com

Martin, Curtiss
ScribeMedia.org
15 Maiden Ln
New York (New York)
10038
Tel. : 212-353-0022
Fax :
Email : Curtiss_martin@fastmail.fm

Martinez Saucedo, Xisela
Arquitecta
INOVARQ Diseño Arquitectonico
Dr. Manuel Romero Rubio 411 Local "D"
Col. Chapultepec
Culiacán (Sinaloa) 80040
Tel. : 667 712 2250
Fax : 667 712 2250
Email : inovarq-@hotmail.com

Marzouk, Evonne
International Activities Specialist
USA - Environmental Protection Agency
(US EPA)
Ariel Ross Building 1200 Pennsylvania Ave. NW,
Mail Code 2610R
Washington (DC) 20004-2403
Tel. : (202) 564-7529
Fax : (202) 565 2411
Email : marzouk.evonne@epa.gov

McKennon Thaler, Robin
Principal
Mayfly
5042 49th Avenue SW
Seattle (WA)
98136
Tel. : 2069355356
Fax :
Email : robin@mayflyeng.com

Mercier, Catherine
4154 Clark
Montreal (QC)
H2W 1W9
Canada

Monnier, Roberpierre
Architecte
Monnier-Architecte
50 rue Des Érables
Ste-Catherine-de-Hatley (Ste-Catherine-de-Hatley)
J0B 1W0
Tel. : 819 847 0709
Fax : 819 847 5039
Email :

Moreault, Éric
journaliste en environnement
Le Soleil
410, boul. Charest Est, cp 1547
succ. Terminus
Québec (Québec) G1K 7J6
Tel. : 418-686-3394
Fax : 418-686-3374
Email : emoreault@lesoleil.com

Muñoz, Angélica
Directora
Colegio de Arquitectos del Estado de México de la
Norte 10 número 119
México (Estado de México)
55080
Tel. : 55 51168001
Fax : 5551168001
Email : arq_angelik@yahoo.com.mx

Muñoz, Norma Patricia
Consejero CCNDS
Vasco de Quiroga #93 Cd. Satelite
Naucalpan (Edo de México)
53100
México
Tel. : (52-55) 5729-6022
Fax :
Email : nmunoz@ipn.mx

Noriega, Pilar
Architect
ITESM
Mirasol 310
Santiago (Nuevo Leon)
67300
Tel. : 81 8266 16 27
Fax :
Email : noriega@itesm.mx

Pasini, Mark
Energy Management Consultant
Marbek Resource Consultants
222 Somerset Street West, Suite 300
Ottawa (Ontario)
K2P 2G3
Tel. : 613-523-0784, ext.327
Fax :
Email : pasini@marbek.ca

Read, Mary Ellen
MAIBC
Kobayashi + Zedda Architects
26-1114 First Ave
Whitehorse (Yukon Territory)
Y1A 1A3
Tel. : 867-633-6874
Fax : 867-633-4602
Email : maryellen@kza.yk.ca

Sosa Reyes, Alejandro
Director Ejecutivo
Iniciativa GEMI
Tuxpan 39-503 Col. Roma Sur
México (D.F.) 06760
México
Tel. : (52 55) 5574-6500 y (52 55) 55
Fax : (52 55) 5574-5977
Email : ingemiac@prodigy.net.mx

Sulkowska, Martha Sofia
Directora de Sustentabilidad Urbana
SEMARNAT
Blvd. A. Ruiz Cortines 4209
Del. Tlalpan (Distrito Federal)
14210
Tel. : +52 (55) 5490-0994
Fax : +52 (55) 5628-0898
Email :

Tampier, Martin
Environmental Engineer
Envint Consulting
2252 Rue Charles Baudelaire
Laval-Ouest (QC)
H7R 6K4
Tel. : (450) 627-1003
Fax : (450) 627-1003
Email : martin.tampier@telus.net
Canada

Todd, Joel Ann
Consultant
14 Webb Road Cabin John
Maryland 20818
Tel: (301) 229 88 20
Email: joelanntodd@yahoo.com

Trinh, Joseph
5319 156th Ave. N.E
Redmond (Washington)
98052
Tel. : 425-883-8504
Fax :
Email : joseph_trinh@antiochsea.edu

Vidito, Lyndsay
Environment Canada
10 Wellington St.
Gatineau (Quebec)
K1A 0H3
Tel. : 819-956-5908
Fax :
Email : lyndsay.vidito@ec.gc.ca

Speakers

Thomas Mueller

President, Canada Green Building Council
Western Office
310-319 West Pender Street
Vancouver, BC
V6B 1T3
o: 604.681.7002
f: 604.681.7817
c: 604.831.0651
tmueller@cagbc.org

Jeff Slye

CEO, Chief Evolution Officer
Business Evolution Consulting
Business Evolution Consulting
409 Brannan Street
San Francisco, CA 94107
C: 415.871.1932
jeff.slye@businessevolutionconsulting.com

Alfonso Iracheta

Coordinador Nacional de la Red Mexicana de
Ciudades hacia la Sustentabilidad (RMCS)
El Colegio Mexiquense, A.C
Ex- Hacienda Santa Cruz de los Patos
C.P. 51350
Zinacantan, México.
Apartado Postal 48-D
Toluca 50120, México
Tel. +52 (722) 2 79 99 08 Ext. 185 y 291
Fax. Ext. 200
axic@cmq.edu.mx

Lynne Barker

Strategic Advisor I
Planning and Development
Seattle Municipal Tower
700 5th AV, #2000
PO Box 34019
Seattle, WA 98124-4019
Phone Number: 206-684-0806
Fax Number: 206-233-7883
lynne.barker@seattle.gov

Jason McLennan

CEO
U.S. Green Building Council
Cascadia Chapter
Seattle office: Pier 56
1201 Alaskan Way, Suite 200
Seattle, WA 98101
Tel: 206.223.2028
Fax: 206.623.7005

JPAC members

Correa Sandoval, Adriana Nelly
Profesor Investigador
Centro de Calidad Ambiental
ITESM Campus Monterrey
Av. Eugenio Garza Sada No. 2501 Sur
Monterrey, Nuevo Leon
México
Tel: 52 818 328 4032
Fax: 52 818 359 6280
E-mail: ancs@itesm.mx

Dépôt, Jean Guy
Président
l'Association des propriétaires riverains du Lac
Bowker
20, chemin du Lynx, Lac Bowker
Orford, Québec
Canada
Tel: 450 532 4684
Fax: 450 532 4684
E-mail: lacbowker@cooptel.qc.ca

Desai, Dinkerrai
Environmental Coordinator
U. S. Army Material Command
Directorate of Public Works, Bldg 173
Fort Monmouth, New Jersey
USA
Tel: 732 532 1475
Fax: 732 532 6263
E-mail: dinkerrai.desai@mail1.monmouth.army.mil

Gardner, Jane
Manager and Counsel
Remediation Programs
Corporate Environmental Programs
General Electric Company
3135 Easton Turnpike
Fairfield, Connecticut
USA
Tel: 203 373 2932
Fax: 203 373 2683
E-mail: Jane.gardner@corporate.ge.com

Henriques, Irene
Schulich School of Business
York University
4700 Keele Street
Toronto, Ontario
Canada
Tel: 416 736 5068
Fax: 416 736 5687
E-mail: ihenriqu@schulich.yorku.ca
JPAC Chair for 2007

Lambert, Gordon
Vice President
Sustainable Development
Suncor Energy Inc.
P.O. Box 38, 112 4th Ave. S.W.
Calgary, Alberta T2P 2V5
Phone: 403 269 8720
Fax: 403 269 6246
E-mail: glambert@suncor.com

McDonald, Patricia
Consultant
847 E. Wild Rye Drive
Jackson, Wyoming
USA
Tel: 307 734 2758
Fax: 307 734 2758
E-mail: pattyamcdonald@earthlink.net

Phare, Merrell-Ann
Executive Director/Legal Counsel
Centre for Indigenous Environmental Resources
3rd Floor, 245 McDermont Ave.
Winnipeg, Manitoba
Canada
Tel: 204 956 0660
Fax: 204 956 1895
E-mail: maphare@cier.ca

Rincón Mejía, Eduardo
Profesor Investigador
Universidad Autónoma del Estado de México
Cerro de Coatepec s/n, Ciudad Universitaria
Toluca, Estado de México
México
Tel: 52 722 214 0855 x 222
Fax: 52 722 215 4512
E-mail: rinconsolar@hotmail.com

Sandoval, Carlos
Presidente
Consejo Nacional de Industriales Ecologistas
Gabriel Mancera No. 1141, Col. del Valle
México, D.F.
México
Tel: 52 555 559 3611
Fax: 52 555 575 2337
E-mail: ecologia@conieco.com.mx

Sepúlveda, Héctor Javier
Director Técnico
Fábrica de Jabón "La Corona"
Carlos B. Zetina, No. 80
Fraccionamiento Industrial Xalostoc
Ecatepec, Estado de México 55340
México
Tel: 52 555 747 6406 x 1900 y 747 4545 x 1901
Fax: 525 55 714 3798
E-mail: hsepulveda@fjcorona.com

Commission for Environmental Cooperation

Carpentier, Chantal Line
Head of Environment, Economy and Trade
Program
Commission for Environmental Cooperation
393 St-Jacques St. W Suite 200
Montreal (Quebec)
H2Y 1N9
Tel. : 514-350-4336
Fax : 514-350-4314
Email : clcarpentier@cec.org
Canada

Garver, Geoffrey
Director, Submissions on Enforcement Matters
Unit
Commission for Environmental Cooperation
393 St-Jacques St. W Suite 200
Montreal (Quebec)
H2Y 1N9
Tel. : 514-350-4332
Fax : 514-350-4314
Email : ggarver@cec.org
Canada

Heredia Fragoso, Marco Antonio
Executive Assistant
Commission for Environmental Cooperation
393 St-Jacques West Suite 200
Montreal (Quebec)
H2Y 1N9
Tel. : (514) 350-4318
Fax : 514-350-4314
Email : maheredia@cec.org
Canada

Lloyd, Evan
Director of Communications
Commission de coopération
environnementale
393, rue St-Jacques Ouest
Montréal, Québec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: elloyd@cec.org

Paz-Miller, Liliana
Coordinator, Meeting Services
Commission for Environmental Cooperation
393 St. Jacques St. Suite 200
Montreal (Quebec)
H2Y 1N9
Tel. : 514-350-4313
Fax : 514-350-4314
Email : lpmiller@cec.org
Canada

Morin, Jocelyne
JPAC Assistant
Commission for Environmental Cooperation
393, St-Jacques West, Suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: jmorin@ccemtl.org

Noguera, Margarita Sofia
Assitante to the Special Projects Program
Manager
393, St-Jacques West, Suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: msnoguera@ccemtl.org

Orozco, Marcela
JPAC Liaison Officer
Commission for Environmental Cooperation
393, St-Jacques West, Suite 200
Montreal, Quebec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4314
E-mail: morozco@ccemtl.org

Sotelo, Olga
Public Participation Coordinator
Commission de coopération environnementale
393, rue St-Jacques Ouest
Montréal, Québec H2Y 1N9
Canada
Tel: 514 350 4300
Fax: 514 350 4345
E-mail: osotelo@cec.org

Stoub, Jeffrey
Director of Communications
Commission for Environmental Cooperation
393 St-Jacques St. W Suite 200
Montreal (Quebec)
H2Y 1N9
Tel. : (514) 350-4300
Fax :
Email : jstoub@cec.org
Canada

Vázquez Gálvez, Felipe Adrián
Executive Director
Commission for Environmental Cooperation
393, St-Jacques St. W. Suite 200
Montreal (Quebec)
H2Y 1N9
Tel. : (514) 350-4300
Fax :
Email : avazquez@cec.org

Whitehouse, Timothy
Program Manager, Special Projects
393, St-Jacques St. W. Suite 200
Montreal (Quebec)
H2Y 1N9
Tel. : (514) 350-4300
Fax :
Email : twhitehouse@cec.org